

ABONNEMENT

saumur
Un an... 18 fr.
Six mois... 10 fr.
Trois mois... 5 fr.

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, ... 30
Faits divers ... 75

RESERVES SONT FAITES
On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.

Scrutin de Ballottage du Dimanche 3 Septembre

Résultats par Commune

de l'arrondissement de Saumur.

Canton de Gennes

Table with 5 columns: Commune, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds. Lists communes like Ambillou, Chemellier, etc.

Canton de Doué

Table with 5 columns: Communes, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds. Lists communes like Brigné, Concourson, etc.

Canton de Saumur (N.-E.)

Table with 5 columns: Commune, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds. Lists communes like Allonnes, Brain-sur-Allonnes, etc.

Canton de Saumur (N.-O.)

Table with 5 columns: Commune, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds. Lists communes like Saint-Clément, Saint-Lambert, etc.

Canton de Saumur (Sud)

Table with 5 columns: Commune, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds. Lists communes like Artannes, Bagneux, Chacé, etc.

Canton de Montreuil-Bellay

Table with 5 columns: Commune, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds. Lists communes like Antoigné, Brézé, Brossay, etc.

RÉCAPITULATION DES CANTONS

Summary table with 5 columns: Canton, Inscr., Vol., de Grandmaison, et. de Sds.

M. DE GRANDMAISON est ÉLU.

Summary table with 2 columns: Category, Value. Includes Inscrits, Votants, M. de Grandmaison, etc.

A Angers, M. Guignard, maire républicain, a obtenu 10,298 voix et est élu contre M. Bodinier, conservateur, 8,333 voix.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Paris, 4 septembre, 7 heures du matin.

152 résultats sont connus : 132 républicains, 9 conservateurs, 41 ralliés. Les républicains gagnent 21 sièges et en perdent 2.

Sont battus : MM. Cassagnac, Clémenceau, Floquet, Pichon, Lafargue, Lalou, Leprovost de Launay, Lamarzelle, Soubeyran, Mège.

Sont élus : MM. Goblet, Chauvière, Grousset, Pierre Legrand, Blanc, Cluseret, Naquet, Lemire, Cochin, Berry.

HAVAS.

SAUMUR, 4 SEPTEMBRE

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES. — Le conseil de mardi sera consacré à l'examen de la situation politique qui résulte des élections.

On recherchera, d'après les professions de foi, les réformes qui semblent devoir réunir immédiatement une majorité.

La rentrée des Chambres ne sera fixée que vers la fin de septembre.

UN DRAME ÉLECTORAL. — A Barcelonnette, un des trois candidats en ballottage, M. Chabrand, rallié, s'est brûlé la cervelle.

TROUBLES ÉLECTORAUX. — Les élections législatives, dans notre colonie de l'Inde, ont donné lieu à des troubles graves à Pondichéry.

Il y a eu de tels rassemblements autour des bureaux de votes que les troupes indigènes, les Cipayes, ont dû intervenir et faire usage de leurs armes.

M. le sous-secrétaire d'Etat des colonies a prescrit une enquête.

COMPARAISON. — Au quartier Latin, les dégâts causés par les émeutiers se sont élevés à 25,000 francs.

Les Napolitains ont fait mieux. Ils ont cassé pour 125,000 fr. de reverberes au cours des dernières manifestations.

Forte somme, étant donné l'état des finances italiennes.

L'ESCADRE RUSSE. — Le gouvernement est officiellement informé que la visite de l'escadre russe aura lieu à Toulon.

LES FRANÇAIS ACCUSÉS D'ESPIONNAGE. — Les poursuites contre les deux voyageurs français, soupçonnés d'espionnage, seraient abandonnées, aucune charge ne pouvant être relevée contre eux.

AU SIAM. — Quand M. Le Myre de Vilers est arrivé à Bangkok pour assurer l'exécution de l'ultimatum, le roi de Siam avait quitté sa capitale afin de ne pas recevoir notre ministre plénipotentiaire.

La fermeté de M. de Myre de Vilers a rappelé le fugitif à ses devoirs de déférence. Mais l'incident démontre que les influences hostiles à la France n'ont pas désarmé.

ENVOI DE TROUPES A MADAGASCAR. — On prépare l'envoi d'un nouveau contingent de troupes à Madagascar, où la situation devient de plus en plus difficile.

Le Temps dément cette nouvelle.

L'EXPOSITION DE CHICAGO. — Le comité belge vient de prévenir le président de l'Exposition que la Belgique se déclare hors concours, comme la France.

L'INTERNATIONALE. — Dans une réunion électorale à Asnières, le citoyen Chauvin, candidat du parti ouvrier international, a reconnu que tous les candidats du parti ont reçu de la caisse centrale de Berlin 2,500 fr., à la condition d'insérer dans leur programme l'internationalisme et la suppression des années permanentes.

A ROME. — Le secrétariat de la Chambre a reçu déjà vingt-cinq demandes d'interpellation et dix demandes de questions relatives aux incidents franco-italiens.

M. Brin a envoyé à l'ambassadeur de France une copie du rapport sur les incidents de la place Farnèse.

A METZ. — La participation de la population indigène du pavoiement des rues a été presque nulle.

NOUVELLES D'ITALIE. — Le Corriere dit Napoli dit que le général Pelloux se serait déclaré favorable au voyage du prince de Naples à Metz.

L'Italia militare dit que l'armée italienne est prête.

La Fanfulla signale des dissentiments entre

M. Brin, M. Giolitti et un autre ministre. On reproche à M. Brin d'avoir agi avec trop de précipitation en déclarant clos, sans l'aveu du président du conseil, l'incident d'Aigues-Mortes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 septembre 1893.

Aujourd'hui le marché, sans être brillant, est plus ferme qu'hier et la tendance à la hausse se manifeste de nouveau.

Le 3 0/0 s'inscrit à 99.27; le 4 1/2 est à 104.80.

On traite l'Italien en clôture à 83.80.

Un mouvement de reprise assez vif a porté l'Extérieure de 62 1/32 à 62 11/16.

Il y avait si peu d'engagements sur les sociétés de crédit que la liquidation de ces valeurs passe inaperçue.

Le Crédit Foncier se tient à 961.25. Les obligations foncières et communales sont recherchées. La clientèle de ces valeurs leur est fortement attachée et les déboires qu'ont éprouvés les capitalistes partisans des valeurs de spéculation sont bien faits pour renforcer encore cet établissement.

La Banque de France fait 4.035.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 483.50. Cette société tire un bon parti de ses agences dans l'Extrême-Orient et s'occupe de les développer.

Le Crédit Lyonnais s'est échangé à 775. Bonne tenue de la Société Générale à 468.50 avec tendance à s'élever.

Les obligations 3 0/0 des Immeubles de France sont stationnaires à 374.25, les 4 0/0 à 467.

L'obligation du Chemin de Fer de l'Equateur cote 225.

L'obligation des Chemins Economiques s'inscrit à 422.

NOUVELLES MILITAIRES

LES OFFICIERS ÉTRANGERS

M. Develle vient d'inviter aux manœuvres des 2^e et 3^e corps d'armée, par l'intermédiaire des ambassades, tous les attachés militaires étrangers.

Le général Billot est désigné pour aller les attendre à Beauvais, où ils seront logés chez les notables, et le colonel d'état-major Leloup de Sancy pour les conduire sur le terrain des manœuvres.

NOTRE ATTACHÉ MILITAIRE AUX MANŒUVRES ALLEMANDES

Le gouvernement allemand n'a pas commis l'inconvenance qu'on suppose. Comme tous les attachés militaires à Berlin, le nôtre a été invité à assister aux grandes manœuvres qui vont avoir lieu aux environs de Metz.

Mais un officier français, pour des raisons que tout le monde doit comprendre et apprécier, ne pouvait pas assister aux manœuvres en question.

Quand les Allemands exécutent leurs manœuvres sur la rive droite du Rhin, nos attachés militaires y assistent toujours. Pendant un certain temps, et par voie de réciprocité, nous y avons même envoyé des missions. Mais,

quand ces manœuvres se font en Lorraine, nous avons pour devoir de nous abstenir; et il n'y avait qu'un moyen décent de décliner l'invitation, c'était d'octroyer un congé à notre attaché.

En réalité, ce congé n'est qu'un prétexte pour sauver des apparences dont personne n'est dupe.

Les Allemands n'ont pas les mêmes raisons pour s'abstenir d'assister aux manœuvres de Beauvais. Et ils y viendront, comme tous les ans, au nombre de deux, sans que notre amour-propre en soit le moins froissé. Il n'y a pas de quoi. (France Militaire.)

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 4 SEPT. MBRE

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 19°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	757 ^m / _m	+ 24°
Hausse	> ^m / _m	
Baisse	> ^m / _m	
Température minima de la nuit		+ 12°

La journée d'hier

Très belle journée et très calme, en ville; on ne se serait jamais douté qu'il y avait élection, et pourtant on allait voter, beaucoup plus même que ne s'y attendaient les fortes têtes municipales qui se prélassaient au bureau et dont les figures s'allongeaient proportionnellement à la liste des émargements, qui a dépassé leurs... espérances.

Dans la soirée, une foule assez houleuse attendait devant la Sous-Préfecture le résultat qui a été connu définitivement vers dix heures et demie et accueilli par quelques cris hostiles ou favorables; puis la foule s'est dissipée sans aucun incident.

AU « COURRIER DE SAUMUR »

Eh bien, pauvre *Courrier*, tout ce que nous vous avons dit depuis six mois s'est-il oui ou non réalisé?

Quand nous vous disions, la semaine dernière, que pas un électeur ne manquerait à son devoir, qu'on se riait maintenant de vos menaces, nous sommes-nous trompés?

Vous voilà bien définitivement vaincu.

Mais il vous reste encore une citadelle dans la place, la Mairie: c'est là que nous irons vous chercher dans deux ans, avant peut-être.

Et nous vous en délogerons, tenez-le pour certain. J. D.

COUP MANQUÉ

Le coup monté par le clan que représente le *Courrier de Saumur* n'était pas dénué d'habileté.

Incapable de lutter à visage découvert, on a cherché dans le trouble électoral que cause inévitablement une invalidation la basse vengeance qui convenait à un esprit étroit et sans dignité.

Incapable de découvrir dans l'élection d'un adversaire le moindre grief à citer à la tribune, on a tenté d'amoindrir la portée d'un échec qui frappait le radicalisme en pleine confiance dans le succès.

On a semé l'indifférence autour de ce scrutin dont on semblait se désintéresser: on a fait plus, et c'est par la terreur qu'on a voulu écarter des urnes les citoyens qui ne se sentaient pas absolument indépendants.

On espérait ainsi abaisser les chiffres du premier tour à 7,000 ou 8,000 voix, les ramener au-dessous de celui du vaincu de la veille, et se prévaloir de ces chiffres pour demander l'invalidation désirée.

La fermeté des électeurs a déjoué le calcul et l'intrigue.

Les électeurs ont fièrement relevé le gant.

Le radicalisme en est pour l'aveu de sa faiblesse de n'avoir pas même osé continuer la lutte.

Il ne la recommencera jamais dans l'arrondissement.

A une seconde élection, M. Allain-Targé n'obtiendrait même pas 6,000 voix. J. D.

LA PRESSION

Pour donner une idée de la pression qui a été exercée sur les électeurs, dans le but de les écarter de urnes, nous citerons la commune de Parnay, où M. de Grandmaison avait eu cependant quelques voix au premier tour, et dans laquelle le bureau n'a pu être constitué.

Il est vrai que les électeurs étaient sous l'œil de M. Allain-Targé et que tous dépendent plus ou moins du riche et puissant châtelain de ce pays.

Nous n'examinerons pas même la conduite du maire, dont le devoir était, à notre avis, de constituer un bureau, dussent les électeurs ne pas s'y présenter; mais nous tenons à signaler ce fait absolument typique et qui démontre à quel point ces gens, dits libéraux, ont terrorisé tout ce qui tombait malheureusement sous leur domination.

Nous pouvons affirmer que le bureau n'était pas constitué, dans cette commune, à midi.

Les résultats parvenus le soir à la Sous-Préfecture permettent de penser qu'il n'en a pas été formé du tout.

Il faut aller en Corse pour voir des choses pareilles, et encore.

Et voilà les mœurs électorales que ces gens-là veulent introduire chez nous! J. D.

RÉSERVISTES ET TERRITORIAUX

Avis très important

Les hommes des classes 1875 à 1878 inclus, qui n'ont pas déposé leurs livrets le 21 mai dernier, sont invités à le déposer immédiatement à la Gendarmerie, sinon il y aura quatre jours de prison.

SAUMUR

Sous ce titre, la *France Militaire* publie en tête de ses colonnes l'article suivant:

« Tout le monde sait que les saint-cyriens de la section de cavalerie vont maintenant passer un an dans les régiments avant d'être envoyés à l'École d'application de leur arme.

« Dans un récent article sur la réorganisation de l'École de Fontainebleau, la *France Militaire* faisait remarquer que « les avantages de cette mesure sont très controversés: beaucoup de chefs de corps se plaignent que ces jeunes officiers s'en aillent précisément au moment où ils peuvent vraiment rendre des services et que la perspective de ce départ prochain ne permette pas de les utiliser de la meilleure façon possible. D'autre part, « à Saumur, on exprime le regret que ces officiers arrivent avec une instruction militaire et équestre incomplète, mais, cependant, poussée assez loin pour les rendre un peu rebelles aux méthodes spéciales de l'École ».

« Toutes ces plaintes, en effet, ont été formulées, et il se peut qu'elles soient fondées. Mais encore, avant de se répandre en lamentations, conviendrait-il d'attendre que la mesure en question ait reçu la sanction de l'expérience. Or, jusqu'ici, l'essai se borne par le fait à une seule promotion, celle qui sort à l'instant même de Saumur. Comment serait-il donc possible, avec aussi peu d'éléments d'appréciation, de juger le nouveau système? Il est évident qu'on ne pourra se prononcer sur sa valeur qu'après une assez longue application.

« Cependant, si l'on s'en rapporte au classement de cette année, il ne semble pas qu'on doive attendre rien de bon du régime récemment inauguré. En effet, sur les 74 sous-lieutenants qui ont pris part au cours de 1892-1893, 14 seulement sont sortis avec la mention *très bien*; 35 ont obtenu la note *bien*; 16 la note *assez bien* et enfin 9 n'ont pas été classés pour avoir mérité la note de conduite 0.

« Ce résultat laisse fort à désirer et justifie amplement toutes les craintes qu'avaient fait concevoir les modifications apportées, il y a deux ans, aux errements jusqu'alors en usage.

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE. — Le Procès (Suite)

Enfin le soir de la première journée d'audience, après avoir réussi, comme nous l'avons dit, à glisser dans la main du prisonnier la lettre d'Ariane, pendant que celui-ci était conduit du palais de justice à la prison, Mériadec, aussi content, aussi fier de lui que s'il avait remporté une grande victoire, s'élança à la recherche de celle qu'il aimait et qu'il savait devoir trouver sur la place d'Armes. La jeune fille, en effet, avait demandé quelques jours de congé à sa patronne pour pouvoir assister au procès, et elle avait pénétré le matin dans la salle une des premières.

C'était l'heure où Edgar de Cordouan venait d'être réintégré dans sa cellule, l'heure où Bordeaux, connaissant déjà les péripéties de cette première journée émouvante, se les racontait et les commentait, plus indécis et plus passionné que jamais. Dans ce qui s'était passé

à la cour d'assises, les partisans de M. de Cordouan pouvaient, en effet, trouver des arguments en leur faveur, comme aussi ses adversaires, et les débats, loin d'apporter des lumières dans cette ténébreuse affaire, avaient épaissi encore l'obscurité qui l'enveloppait.

Aux abords du palais, la foule était lente à s'écouler, et la place était encore encombrée de monde, quand Mériadec, guidé par cette sorte d'instinct que donne l'amour, aperçut Bluette au milieu d'un groupe.

Il courut à elle, et du plus loin qu'il put se faire entendre, emporté par l'enthousiasme de sa victoire, sans se préoccuper des gens qui se trouvaient là, il lui tendit la joue et lui cria:

— Vous pouvez vous exécuter, Mademoiselle; vous pouvez y aller de ce baiser que vous m'avez promis.

La jeune modiste devint rouge comme une cerise, mais en même temps elle eut un tressaillement de joie.

Elle se déroba aux regards des gens qui l'entouraient et se précipita, toute confuse, au-devant de l'ouvrier boulanger.

— Eh bien, lui dit-elle, voulez-vous vous taire! Qu'est-ce que vous avez?

Et elle lui montra le monde qui ricanait autour d'eux.

Mériadec fit un geste d'indifférence.

— Je m'en moque bien! dit-il. Je veux mon baiser; je l'ai gagné. Sapristi! je me suis donné assez de mal! Voilà deux heures que je fais le pied de grue dans la cour de la prison, deux heures que je cause avec un gardien qui n'a pas dévalisé le Saint-Esprit; tout ça pour vous.

Il tendit la joue.

— Allons, cette récompense!

— Tout à l'heure: je vous l'ai promise, vous l'aurez.

Elle l'entraîna à l'écart, dans une rue, et lui demanda ce qui s'était passé.

Mériadec raconta comment il avait pu approcher de M. de Cordouan, lui glisser lui-même dans la main le papier.

— Et il l'a pris?

— Parbleu!

— Il a deviné d'où ça lui venait?

— Ah! cela, je ne sais pas... Nous n'avons pas pu causer ensemble. Les gendarmes l'entraînaient... mais il a conservé la lettre, et il a dû la lire à l'heure qu'il est.

Bluette battit des mains.

— Ah! que mademoiselle va être contente!

Pour la troisième fois, Mériadec tendit la joue.

La jeune fille lui donna vivement une légère tape et s'éloigna en riant aux éclats, avec une légèreté et une vitesse de jeune gazelle.

Mériadec, déconcerté, resta quelques secondes à la même place, sans bien comprendre ce qui lui arrivait, puis il s'élança à sa poursuite en criant:

— Ah! friponne, je te rattraperai!

Mais Bluette était déjà loin.

Pourtant elle fut obligée de s'arrêter au premier détour de rue. Elle ne pouvait plus courir. Elle riait trop.

— Ce pauvre Mériadec! disait-elle.

Et, se rappelant la mine confuse, l'air interloqué du jeune homme, ses éclats de gaité redoublaient. Elle se tenait les côtes et des larmes lui venaient aux yeux.

Elle se remit cependant, reprit son sérieux et se dirigea vers les allées de Tourny. Elle avait une mission à remplir. Ariane l'attendait: Ariane à qui elle devait venir raconter les événements de la journée.

Elle oublia Mériadec et sa déconvenue et se mit à marcher à pas rapides vers l'hôtel de

A. COURTET, entrepositaire, rue Dailly, à Saumur

SUCRE POUR VENDANGES

Par 1,000 kilos — 70 francs les 100 kilos.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

AVIS

Les créanciers de la succession de M. GUYOT DE LESPARS, qui n'ont point encore remis leurs notes ou factures, sont priés de les parvenir, d'ici le 10 septembre prochain, au plus tard, à M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE A L'AMIABLE

Le Château de la Gaudinière

A 4 kilomètres du bourg d'Allonnes et à 14 kilomètres de Saumur, comprenant, outre ses réserves, la ferme de la Basse-Cour, enclos, avec le château dans un parc, contenant, 19 hect. 20 a. 70 ce Belle futaie et pâturés en face la grille du château, contenant 5 hect. 57 a. 10 c. Et diverses pièces de terre, vignes et prés en divers endroits de la commune, contenant 6 hect. 89 a. 50 c.

Ensemble : 31 h. 67 a. 30 c. Le château et ses dépendances pourraient être vendus séparément. S'adresser, pour visiter et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire.

A VENDRE A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 23 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A LOUER OU A VENDRE MAISON Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

JEUNE HOMME, 25 ans, libéré militaire, mécanicien, cherche place. Ecrire C. D., poste restante, LA FLÈCHE.

VIN ROUGE VIEUX Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

VENTE

A L'AMIABLE

D'une MAISON

D'un très bon rapport

Située rue de l' Arsenal, n° 44, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BENARD, marchand-épiciier, rue de la Visitation, n° 91, Saumur.

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1° La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, ferm. s. bois et vignes. Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2° La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire. Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Vendre Joli Canot

ACCESSOIRES

S'adresser Maoutention militaire.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Grandes et Belles Caves

Celliers et Pressoir

Situés entre Dizy et Ay, au centre du commerce de Champagne.

S'adresser, soit à M. MACHET, à Dizy, soit à M^e MACHET, notaire à Athis (Marne).

A VENDRE

UNE

MAISON bourgeoise

SITUÉE

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Comprenant :

Rez-de-chaussée composé : de vestibule, salon, salle à manger, cuisine;

Au premier étage : quatre chambres à coucher, grenier au-dessus; Jardin d'agrément et clos.

Le tout d'une contenance de cinquante-cinq ares.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Pavée, 4, Saumur.

LA CHASSE est réservée sur les domaines de Morte-fond et de Villevert, commune de Distré.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modèle tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

83, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant. Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS

CARTES D'ADRESSES

ETIQUETTES PARCHEMIN 1^{er} ENVOIS

TÊTES DE LETTRES

CIRCULAIRES — ENVELOPPES

AVIS DE TRAITES — MANDATS

REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL

FAIRE-PART NAISSANCE

CARTES DE VISITE

AFFICHES — PROSPECTUS

PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES

PRIX-COURANTS

MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pieyel, Wolff et C^{ie}

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 4, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, Imprimerie PAUL GODET.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'Orléans à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné

LE MAIR

ABONNEMENT

Table of subscription rates for Saumur and Post, including monthly and quarterly options.

On s'abonne à SAUMUR Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

INSERTIONS

Table of insertion rates: Annonces (20), Réclames (30), Faits divers (75).

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.

Scrutin de Ballottage du Dimanche 3 Septembre

Résultats par Commune

de l'arrondissement de Saumur.

Table of election results for the Canton de Doué, listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Vihiers, listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Montreuil-Bellay, listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Gennes, listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Saumur (N.-E.), listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Saumur (N.-O.), listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Saumur (Sud), listing communes and their respective votes.

Table of election results for the Canton de Saumur (Sud), listing communes and their respective votes.

M. DE GRANDMAISON est ÉLU.

Summary table of election results: Inscrits (27,540), Votants (43,844), M. de Grandmaison (42,143), M. Allain-Targé (9), M. Berger (107), Bulletins blancs (4,536).

A Angers, M. Guignard, maire républicain, a obtenu 10,298 voix et est élu contre M. Bodinier, conservateur, 8,333 voix.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Paris, 4 septembre, 7 heures du matin.

432 résultats sont connus : 432 républicains. 9 conservateurs. 41 Ralliés. Les républicains gagnent 21 sièges et en perdent 2.

Sont battus : MM. Cassagnac, Clémenceau, Floquet, Pichon, Lafargue, Lalou, Leprovost de Launay, Lamarzelle, Soubeyran, Mège.

Sont élus : MM. Goblet, Chauvière, Grousset, Pierre Legrand, Blanc, Cluseret, Naquet, Lemire, Cochin, Berry.

HAVAS.